



COMPOSANTE TERRE

Passation de commandement au SEDEE

🕒 3 mai 2024

Aujourd'hui, lors d'une cérémonie à l'abbaye de Stavelot, le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs (SEDEE) a changé de chef de corps. Le lieutenant-colonel breveté d'état-major Bernard Tasiaux a en effet remis le commandement au capitaine de frégate breveté d'état-major Jean-Luc Trullemans.

C'est en 1918, au lendemain de la Première Guerre Mondiale, alors que le besoin d'expertise en matière de manipulation d'explosifs est criant, que le SEDEE est créé. Depuis lors, cette unité spécialisée joue un rôle crucial dans le désamorçage des explosifs après les conflits, la neutralisation des attaques terroristes et l'élimination des armes conventionnelles et chimiques.

Un équipement de pointe et un personnel qualifié

Le SEDEE se distingue par son équipement sophistiqué et son personnel qualifié. Ses membres sont de véritables experts en matière d'identification, de transport et de destruction d'explosifs. Ils travaillent souvent dans des conditions dangereuses et risquent leur vie pour protéger les autres.

Ludivine Dedonder, ministre de la Défense : « Ce changement de commandement au sein de l'unité est l'occasion de rappeler qu'avec environ 3.500 interventions par an, le Service d'Enlèvement et de Destruction d'Engins Explosifs – le SEDEE – est un élément essentiel du département de la Défense, jouant un rôle crucial dans la sécurité nationale. Composé d'hommes et de femmes dévoués, le SEDEE neutralise, démantèle et évacue quotidiennement des engins explosifs, en réponse aux demandes de la Police intégrée. Par son action, le SEDEE contribue activement à la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée. En outre, il joue un rôle crucial dans la collecte d'éléments de preuve lors d'enquêtes post-explosion. Globalement, le travail discret mais vital du SEDEE garantit la neutralisation des menaces explosives, soutient les enquêtes judiciaires et protège les citoyens, contribuant ainsi à la sécurité et à la lutte contre la criminalité en Belgique. »



 Rein Van den Bergh

 Adrien Muylaert